



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

passation

Question écrite n° 46640

Texte de la question

Mme Véronique Besse attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de l'écologie sur la possibilité de prendre en compte le « bilan carbone » dans les conditions d'octroi des marchés publics. Il s'agirait d'une mesure ne mettant pas en opposition le développement économique et la protection de l'environnement. Les professionnels de travaux publics et du paysage font face à une crise grave, notamment en raison de l'augmentation du prix des fournitures. Dans ce climat, il est impératif de les soutenir dans leur activité en réajustant notamment les règles de la concurrence. Pour défendre les chances des entreprises locales face aux plus grosses, il serait juste de prendre en compte le « bilan carbone » des entreprises candidates. On sait en effet que les entreprises sont d'autant plus polluantes qu'elles viennent de l'extérieur via leur déplacement d'activité. En conséquence, elle demande si elle envisage d'intégrer le « bilan carbone » dans les conditions d'octroi des marchés publics.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Besse](#)

Circonscription : Vendée (4^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46640

Rubrique : Marchés publics

Ministère interrogé : Écologie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 2009, page 3427

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)